

ASSOCIATION OING-SERVICE

Maison des Associations
1, place des Orphelins, F - 67000 STRASBOURG
Inscrite au registre des associations
Tribunal d'Instance de Strasbourg Vol 72, Fol 105

Rapport moral OING-Service 2023

adopté par l'Assemblée générale ordinaire du 9 avril 2024

Cher.e.s collègues,

Cette session de printemps 2024 était particulièrement importante car elle comprenait l'Assemblée générale de la Conférence des OING du Conseil de l'Europe, qui tous les trois ans renouvelle par la voie des urnes le, la président.e. de la Conférence, deux vice président.es et huit membres élu.e.s de la Commission permanente.

De nouveaux comités ont été créés, trouvant leur place officielle au sein de notre grande organisation.

Nous sommes réunis pour participer en qualité de représentant.e.s des OING membres, à l'AG de OING-Service, un marqueur de notre engagement envers la Conférence des OING.

Notre engagement moral et notre engagement actif dans nos projets européens, contribuent à apporter des idées nouvelles, à créer des liens, à amener de nouvelles formes de communications, dans le but de renforcer, par nos actions, une Europe souvent critiquée, voire menacée, mais à laquelle nous croyons et pour laquelle nous nous engageons.

Le Conseil d'administration et le Bureau d'OING-Service sont composés comme suit:

Les membres élus sont :

- Annelise OESCHGER, ATD QM, présidente
- Marie-Claire GALIBERT, FIAPA, vice-présidente
- Heleen JANSEN, IAW, trésorière
- Joyce HERRENT, EYBA, secrétaire

Ces quatre personnes forment le Bureau et sont en même temps membres du Conseil d'administration.

Les membres de droit, qui font également partie du Conseil d'administration, sont:

- Gerhard ERMISCHER, président de la Conférence des OING
- Geneviève LALOY, vice-présidente de la Conférence des OING
- Simon MATTHIJSEN, membre de la Commission permanente

1) ACTIVITES PRINCIPALES

- Représentation de la Conférence des OING

Comme l'une de ses missions principales, OING-Service a effectué le remboursement des frais de voyage et de séjour des représentant.e.s de la Conférence des OING auprès des différents Comités directeurs et groupes subordonnés ainsi qu'auprès du Centre Nord-Sud. La participation active à ces Comités directeurs est capitale pour y introduire le savoir et le point de vue de la société civile engagée dans les domaines respectives.

OING-Service a également remboursé les frais de voyage pour deux et les frais de séjour pour une réunion de la Commission permanente à Strasbourg (à l'occasion des sessions en avril et octobre).

- Sommet de la société civile sur le Conseil de l'Europe

Les 28 février et 1er mars, la Conférence des OING a co-organisé cette rencontre à La Haye qui avait pour but d'élaborer les bases pour la recommandation au Sommet des chefs d'État et de gouvernement du Conseil de l'Europe à Reykjavik les 16 et 17 mai. Sous le titre d'"actions spécifiques", OING-Service y a contribué en couvrant des frais de séjour mais surtout en permettant l'interprétation simultanée de l'événement pour que tous les membres intéressés de la Conférence des OING puissent suivre les travaux.

- Zoom

En janvier, OING-Service a contracté un abonnement à Zoom, un service de vidéoconférence multiplateforme. Il est mis à disposition de la Conférence des OING, de sa Commission permanente et de ses comités ainsi que d'autres entités en lien avec la Conférence des OING. Pour tous ces usagers, l'utilisation est sans frais. De ce fait, OING-Service ne rembourse plus l'utilisation d'autres services de vidéoconférence.

- Interprétariat

OING-Service est en lien avec des interprètes qui assurent leurs services pour un montant fixe, qui s'élève actuellement à 125 € par heure commencée pour des interprétariats sans complexité spécifique. Les comités peuvent travailler avec d'autres interprètes et sont alors remboursés à ce tarif.

- Webinaires organisés par les Comités

Plusieurs Comités de la Conférence des OING ont organisé des webinaires en direction des représentant.e.s de leurs OING membres et autres personnes engagées, pour faire avancer la réflexion et l'action sur leurs thématiques, mais aussi pour soutenir les OING à contribuer davantage à l'application des instruments pertinents du Conseil de l'Europe comme la Charte sociale européenne ou la Convention d'Istanbul. Pour les webinaires des Comités suivants, OING-Service a financé en 2023 l'interprétation: Comité de la société civile sur les droits de l'enfant, Crise environnementale et sanitaire: enjeux de gouvernance et de solidarité, Dialogue interreligieux et interconvictionnel, Environnement, changement climatique, patrimoine et santé, Les ONG en tant que défenseurs de l'égalité des genres et des droits des femmes.

- Side event pour promouvoir la Charte sociale européenne auprès des acteurs à Bruxelles/UE

OING-Service a soutenu le side event "La société civile protège et fait progresser les droits socio-économiques en Europe", organisé pour la Conférence des OING par le Comité Action pour les droits sociaux, le 20 juin à Bruxelles, dans le cadre duquel a été présenté le "Social Rights Tracker", mis en place, avec le soutien d'OING-Service, l'année précédente.

- Feuille de route pour la participation des jeunes

En 2023, l'action "Délégué.e.s jeunes" de la Conférence des OING a touchée à sa fin. Dans ce cadre, OING-Service a encore financé la participation de jeunes aux sessions de la Conférence.

- Frais présidence

Le Président de la Conférence des OING est installé à Strasbourg ce qui lui permet une présence beaucoup plus constante auprès du Conseil de l'Europe pour faire entendre la voix de la société civile et consolider la place de la Conférence des OING. En même temps cela réduit sensiblement les frais de voyage de la présidence et de ce fait OING-Service contribue financièrement à cette installation sur place.

2) COMPTES

Les comptes montrent un résultat excédentaire de 2'070 € pour un budget de 34'000 €. Les réserves sont de 45'000 € arrondi et restent donc supérieures aux dépenses moyennes d'une année.

Le nombre d'OING cotisantes a augmenté significativement: 131 OING ont cotisé au total 19'700 € (2022 : 107 OING - 16'170 €). C'est un signe encourageant pour le travail de la Conférence des OING, qu'OING-Service s'efforce de soutenir au maximum.

La subvention du Conseil de l'Europe, versée à OING-Service en plus du soutien direct pour la Conférence des OING, est restée inchangée et s'élevait à 16'000 €.

Les détails des ressources et des dépenses sont publiés dans le rapport de l'expert comptable.

3) PROJETS

OING-Service se réjouit de travailler avec la Commission permanente nouvellement élue et de soutenir la Conférence des OING dans ses nouveaux projets et représentations. .

OING-Service reste également disponible financièrement aux Comités dans le cadre du montant à libre disposition (incluant des frais d'interprétation mais excluant des frais de traduction) et pour des projets dynamiques validés par la Commission permanente.